

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 16 juin 2023



marne-ardennes-meuse.msa.fr



L'essentiel & plus encore

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président PILARD accueille les délégués cantonaux convoqués par mail et par courrier le 16 mai 2023 (Annexe 1) et les personnalités invitées. Il les remercie de leur participation.

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui à notre Assemblée Générale annuelle de la MSA Marne Ardennes Meuse. C'est un plaisir renouvelé chaque année pour moi de vous parler de tout ce que nous avons accompli au cours de l'année 2022 et d'évoquer ensemble l'année 2023 et les échéances à venir.

Notre Institution est une source de fierté et je tiens à remercier par avance toutes les personnes ici présentes qui ont fait l'effort de venir ce matin dans ce lieu paisible et naturel qu'est Grinyland. J'en profite au passage pour saluer M. Emmanuel MARTIN et ses équipes pour leur accueil sympathique.

Comme vous le voyez, nous avons choisi un lieu original proche de nos campagnes. Qui dit lieu original dit programme original. En effet, nous avons souhaité cette année mettre en avant quelques talents parmi nos délégués mais je ne vous en dis pas plus pour ne pas dévoiler les surprises de cette matinée.

Ainsi, je souhaite la bienvenue :

- aux parlementaires ou leurs représentants,
- aux conseillers régionaux et départementaux,
- aux élus locaux,
- aux présidents et directeurs d'Organisations Professionnelles Agricoles,
- aux présidents et directeurs de MSA,
- aux présidents et directeurs d'organisme de Sécurité Sociale,
- à M. Benoît ROLLINGER, chef d'antenne de la MNC de Nancy qui est notre organisme de contrôle,
- à l'ensemble des partenaires de la MSA,
- à mesdames et messieurs les administrateurs de la MSA Marne Ardennes Meuse,
- à Philippe MENNESSON ancien Président de la MSA Marne Ardennes Meuse et fidèle délégué ardennais,
- aux collaborateurs de la MSA Marne Ardennes Meuse pour leur engagement dans la préparation de cette Assemblée Générale.

Je salue également Frédéric CHINY, notre premier Vice-Président ainsi qu'Anne DAL MOLIN notre Directrice Générale qui m'accompagneront tout au long de cette matinée de travail.

Nous avons également le plaisir d'accueillir Thierry MANTEN Vice-Président de la Caisse Centrale de MSA que je remercie sincèrement d'être venu assister à nos travaux et nous apporter un éclairage sur l'actualité de la protection sociale agricole.

Je tiens également à profiter de cette occasion pour accueillir chaleureusement tous les nouveaux membres qui ont rejoint notre Conseil d'Administration récemment à savoir :

- Martine RENTIER, 2^{ème} collègue Ardennes
- Patrice VAUTRIN, 2^{ème} collègue Marne
- Salvatore ANSELMO, 2^{ème} collègue Meuse

J'ai une pensée émue pour nos délégués décédés en 2022 :

- Ghislain TATON, délégué 1^{er} collègue sur l'échelon local Plateau et Vallée de la Meuse,
- Jacques ETIENNE, délégué 2^{ème} collègue sur l'échelon local Région de Châlons en Champagne,
- Pol-André MAINQUET, délégué 1^{er} collègue sur l'échelon local Plaine et Coteaux de Champagne
- Daniel CROCHET, délégué 1^{er} collègue sur l'échelon local Plaine et Coteaux de Champagne
- Jean-Louis MOREAU, délégué 2^{ème} collègue sur l'échelon local de Reims-Ardre et Vesle

Au cours de cette journée, nous allons passer en revue les résultats financiers de l'année dernière, discuter de nos réalisations, de nos défis et de nos perspectives pour l'avenir. Nous allons également échanger sur les nouveaux projets, les innovations et les tendances de nos métiers.

Je vous encourage tous à participer activement aux discussions d'aujourd'hui, à poser des questions et à partager vos idées. C'est seulement en travaillant ensemble que nous pourrions atteindre nos objectifs et continuer à faire de notre Institution un acteur incontournable du monde agricole et rural.

A nouveau, je vous remercie tous de votre présence aujourd'hui et je suis impatient de passer une journée productive et enrichissante avec vous.

Il me reste à déclarer ouverte cette Assemblée Générale et à vous souhaiter une agréable matinée.

CONSTITUTION ET NOMINATION DU BUREAU

Le Président PILARD propose à l'Assemblée Générale les désignations suivantes :

Assesseurs

- | | | |
|-----------------------------|----------|-------------------|
| ■ 1 ^{er} collègue | Meuse | Didier RIES |
| ■ 2 ^{ème} collègue | Ardennes | Armelle COULANGES |
| ■ 3 ^{ème} collègue | Marne | Jérôme GRIVOT |

Secrétaire

Anne DAL MOLIN

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve ces propositions.

QUORUM

Le Président PILARD précise que :

- Le nombre total de Délégués convoqués est de 400
- Le nombre de Délégués présents ayant signé la feuille d'émargement est de 112

Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2022

Le Président PILARD précise que le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2022 a été adressé aux Délégués le 16 mai dernier et a été validé par l'Autorité de Tutelle par décision notifiée le 4 mai 2023.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2022 est approuvé à l'unanimité moins une voix contre.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DIRECTRICE GENERALE

Le rapport d'activité de la MSA Marne Ardennes Meuse retrace l'activité de l'année 2022.

En 2022, 144 311 ressortissants, en baisse par rapport à 2021 (146 228) :

- Exploitants : 47 930
- Salariés : 96 381

Démographie des bénéficiaires

- Salariés : 27 695
- Employeurs : 9 530
- Exploitants : 15 351 – Nombre d'exploitations : 12 495 sur 936 007 hectares
- Bénéficiaires santé : 92 788
- Familles allocataires : 10 848
- Retraités : 78 763

Les prestations versées se sont élevées à 660,4 millions d'€.

- Retraite : 430 millions d'€
- Santé : 185,6 millions d'€
- Famille : 27,3 millions d'€
- AT : 17,5 millions d'€
- ASS : 11 millions d'€

Les cotisations salariés et non salariés émises en 2022 s'élèvent à 372,4 millions d'€.

Au cours de l'année 2022, la MSA Marne Ardennes Meuse a également accompagnée les exploitants agricoles lors des différentes crises.

10 447 956 € de Prises en Charge de cotisations, répartis de la manière suivante :

- PEC Résilience 6 926 010 € - 3 224 attributions
- PEC Gel : 2 843 672 € - 790 attributions
- PEC FASS (Fonds d'Action Sanitaire et Sociale) : 591 000 € - 228 attributions
- PEC Porcins : 87 274 € - 27 attributions

La relation de service qui a fait l'objet d'une évolution au cours de l'année 2022 et plus particulièrement au niveau de l'accueil uniquement sur rendez-vous qui s'est fortement développé.

- 30 169 visites en agences
- 190 871 appels téléphoniques reçus
- 35 744 mails traités via « Mes messages, mes réponses »
- 973 rendez-vous prestations réalisés
- 1 401 exploitants accompagnés dans leur démarche dont 512 nouveaux installés

La MSA en ligne :

- Application « Ma MSA et moi » : 207 822 connexions
- « Mon espace privé » : 100 268 comptes ouverts
- Visites du site web : 1 726 880 visites

La Santé Sécurité au Travail

Les actes de prévention :

- Etudes de poste (dont maintien en emploi) : 506
- Analyses d'accidents graves : 38
- Formations réalisées : 72
- Visites médicales : 9 285
- Diagnostic de prévention : 111 (dont 70 pour les nouveaux installés)
- Participations aux CSSCR en entreprise : 102

Les aides de prévention : 310 000 € d'aides prévention accordées aux exploitants et aux salariés

L'Action Sanitaire et Sociale :

Prestations extra-légales : 2 251 502 € de prestations versées en 2022, 7 223 bénéficiaires.

Quelques exemples d'actions :

- Atelier avenir en soi
- Atelier prendre soin de soi
- Atelier psychologie positive
- Charte territoriale avec les familles
- Appel à Projets Jeunes
- Paniers solidaires
- Atelier inclusion numérique
- Partir pour rebondir

Le rapport d'activité 2022 de la MSA Marne Ardennes Meuse est joint en annexe n° 2.

Pour conclure sa présentation, Anne DAL MOLIN précise que ce rapport d'activités retrace tout le travail collectif accompli par les collaborateurs de la MSA Marne Ardennes Meuse et elle les remercie chaleureusement.

PRESENTATION ET VOTE DE LA RESOLUTION FINANCIERE

Etienne HAMAIDE demande à Cécile BOISTUAUD de présenter le projet de délibération concernant l'affectation du résultat de Santé au Travail.

Avant de vous présenter la résolution relative à la Santé au Travail, je vous informe que les comptes de l'exercice 2022 ont été validés, avec une observation par le Directeur Général et la Directrice Comptable et Financière de la CCMSA et ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la MSA Marne Ardennes Meuse en sa séance du 11 avril 2023.

En vertu de l'article D 723-230 du code rural modifié par le décret n°2013-1223 du 23 décembre 2013, il est proposé à l'Assemblée Générale de :

- Ramener la réserve de santé au travail à son niveau maximum (équivalent à 6 mois de fonctionnement) soit 1 396 006,23 € pour l'année 2022.
- La comptabilisation du reversement du solde, au-delà du plafond de la réserve, à la CCMSA à hauteur de 79 550,09 € (somme comptabilisée dans les comptes 2022).
- Ajuster le report à nouveau en conséquence par l'affectation d'une somme de 37 672,67 € pour alimenter la réserve de Santé au Travail.

La réserve de la fonction Santé et Sécurité au Travail de la MSA Marne Ardennes Meuse reste ainsi à son niveau maximum.

Après ces opérations, les réserves sont ainsi réparties :

Réserves	31.12.2021	31.12.2022
Réserves ST	1 358 333,56	1 396 006,23
Report à nouveau réserves ST	2 545 079,38	2 507 406,71
TOTAL	3 903 412,94	3 903 412,94

Suite à la proposition du Président, les Délégués adoptent à l'unanimité la résolution.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

En qualité de Président, il me revient de vous présenter au nom du Conseil d'Administration le rapport moral de la MSA Marne Ardennes Meuse.

Les années se suivent sans pour autant se ressembler. Toutefois, la gestion de crise reste le dénominateur commun depuis plusieurs années. La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a entraîné des conséquences sur l'ensemble de notre territoire et de notre économie. Depuis 2022, la guerre en Ukraine a changé la donne sur le plan social et économique avec une forte incidence sur notre agriculture. Durant cette période, le réseau des MSA et la MSA Marne Ardennes Meuse se sont fortement mobilisés pour accompagner nos publics : les employeurs, les salariés et les particuliers. Ainsi, dans le cadre du plan de résilience, le Gouvernement a mis en place un dispositif exceptionnel de prise en charge des cotisations sociales. C'est une enveloppe de 171 millions d'euros qui a été distribuée sur le plan national, ce qui s'est traduit pour notre caisse par un montant de 6,9 millions d'euros, montant insuffisant par rapport à notre demande. Les règlements ont été imputés sur les comptes des adhérents bénéficiaires à partir de fin mars.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par un épisode climatique exceptionnel, une année chaude et sèche et de nombreux agriculteurs ont été touchés. Pour accompagner les exploitants et les employeurs de main d'œuvre agricoles confrontés aux conséquences de cette sécheresse, le Gouvernement a décidé du report des paiements des cotisations et contributions sociales de l'année 2022.

Enfin, même si nous ne sommes pas un grand territoire d'élevage porcin, cette filière a été durement impactée en raison de l'effet ciseau de prix en février 2022 (hausse des charges et diminution des revenus). Pour notre caisse, ce sont environ 90 000 € de prises en charge de cotisations qui ont été accordées.

Comme nous pouvons hélas le constater, chaque année a son lot de crises. Aussi, la MSA est là pour accompagner l'ensemble de la profession et pour l'aider à surmonter au mieux ces difficultés conjoncturelles et déployer son guichet unique.

La MSA s'est vu confier en 2022 de nouvelles missions. Acteur reconnu et engagé sur nos territoires, par notre expérience, notre connaissance des populations agricoles, nous nous inscrivons pleinement dans le plan d'action interministérielle prévention du mal être en agriculture en accompagnant les agriculteurs et les salariés en difficultés.

La MSA est pilote sur nos 3 départements. A ce titre, la MSA en collaboration avec les services de l'Etat, les OPA, les partenaires sociaux, les associations, œuvre au déploiement d'une feuille de route par département. Dans ce cadre, la MSA s'investit tout particulièrement dans le renforcement des actions Agri Ecoute, dans l'accompagnement des situations de mal être via la Cellule pluridisciplinaire de prévention et dans le développement du réseau des sentinelles.

Autant d'actions qui s'inscrivent dans la continuité de l'existant. L'enjeu pour nous est de détecter le plus en amont possible les tous premiers signaux de mal être, ce que nous pouvons appeler les signaux faibles pour proposer des accompagnements les plus adéquats.

La MSA est également présente dans l'accompagnement des réformes des retraites, enjeu prégnant dans le monde agricole : d'ici dix ans, un tiers des agriculteurs seront partis à la retraite.

Au 1^{er} janvier 2022, la loi Chassaigne 2 a complété le dispositif de revalorisation des petites retraites en agriculture en l'élargissant aux conjoints des exploitants agricoles. L'actualité 2023 dans ce domaine est riche avec la réforme du calcul de la retraite des agriculteurs sur les 25 meilleures années et celle sur l'âge légal de départ au 1^{er} septembre.

La MSA a également contribué aux travaux de concertation sur la Loi d'Orientation Agricole. Ce projet de loi a comme objectif de relever le défi de renouvellement des générations, et de faire face aux enjeux auxquels l'agriculture est confrontée : attractivité des emplois, souveraineté alimentaire, défis climatiques, économiques, environnementaux, sanitaires et sociétaux.

Cette concertation régionale s'est articulée autour de 3 thèmes : l'orientation et la formation, la transmission et l'installation, la transition et l'adaptation face au climat.

Une loi d'orientation agricole voit le jour en moyenne tous les 10 ans. Celle-ci devrait être présentée au cours du second semestre 2023. Bien sûr la MSA s'inscrit pleinement dans cette réflexion. Parmi nos enjeux, l'accompagnement des jeunes qui s'installent tant dans leur vie professionnelle que familiale, celui des aînés qui cessent leurs activités, l'affiliation des nouvelles formes d'agriculture, des nouvelles productions, sont des sujets que nous devons porter.

Notre travail de fond pour pérenniser le régime agricole se poursuit également avec nos actions pour promouvoir l'offre de service et les projets sur les territoires.

Ainsi, l'implication de la MSA dans les MARPA a été valorisée récemment lors d'une visite du Ministre des Solidarités de l'Autonomie et des Personnes Handicapées, Jean-Christophe COMBE, à la MARPA de Vanault-les-Dames. Cette visite a été l'occasion de souligner l'importance de ce dispositif pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées en milieu rural. En présence de Patricia SAGET-CASTEX, Présidente de la Fédération Nationale des MARPA, des représentants des MARPA du secteur, de l'ARS, d'élus locaux et de représentants de l'Etat, cette rencontre a permis d'évoquer les enjeux liés à l'accompagnement des seniors. Ce fut également l'occasion de réaffirmer la présence de la MSA sur les territoires ruraux mais aussi son partenariat historique dans la mise en place des MARPA. Rappelons que la MSA est détentrice du « label MARPA » garant de la qualité des prestations apportées. Le fait le plus marquant de cette visite a été la rencontre de gens heureux encadrés par un personnel remarquable.

Dans la continuité de ces actions de promotion, je suis heureux de vous informer que la MSA Marne Ardennes Meuse a participé avec succès aux foires expositions de Châlons, Verdun et Sedan en 2022. Ces événements ont été des moments importants pour rencontrer nos adhérents, répondre à leurs questions et présenter nos services. Nous avons également eu l'occasion de renforcer notre partenariat avec les acteurs locaux. Je suis fier de l'engagement de nos équipes et de nos élus qui ont travaillé pour assurer la réussite de ces événements. Nous avons déjà pris la décision de participer à nouveau à ces trois foires en 2023 et nous sommes impatients de vous y retrouver en septembre.

Par ailleurs, la MSA poursuit l'adaptation de son offre de service sur les territoires au regard des besoins exprimés par ses adhérents. À la suite de nombreuses demandes, notre accueil du public tend à évoluer de plus en plus vers un accueil sur rendez-vous afin d'offrir un service sur mesure. Nous sommes convaincus que cette nouvelle façon de procéder contribuera à renforcer les relations avec tous nos adhérents. Nos services restent et resteront à disposition du public pour un accompagnement dans toutes les démarches, qu'il s'agisse de prestations sociales, de démarches administratives ou encore de conseil sur les questions de santé et de sécurité au travail.

Accueil du public qui se diversifie également avec le dispositif France Services pour lequel nous sommes un partenaire historique. Certes, nous aurions souhaité ouvrir d'autres France Service by MSA comme à Rethel ou à Vouziers, mais les contraintes budgétaires auxquelles nous devons faire face ne nous permettent pas de nous inscrire dans le portage ou le co-portage de nouvelles entités.

Notre présence sur les territoires passe aussi par la gestion de notre parc immobilier. Je voulais m'arrêter un instant sur ce sujet et son évolution. La stratégie immobilière de la MSA a pour but d'adapter nos locaux aux enjeux environnementaux, de prendre en compte les besoins des adhérents et de revoir l'organisation des bâtiments au regard des évolutions des modes de travail. Concrètement, des travaux d'aménagement et de réhabilitation sont en cours ou à venir sur le site de Reims Roederer, l'agence de Châlons et les locaux de Charleville. A Verdun, nous sommes à la recherche d'une solution pour héberger nos services dans une perspective de relocalisation.

Je ne vous apprends rien en vous disant que dans l'immobilier et les travaux en général, les projets s'étalent sur plusieurs années. Je ne manquerai pas de vous faire part des évolutions lors de nos prochaines rencontres.

Pour cette dernière partie de mon rapport moral, je souhaite revenir sur vos actions, l'action des délégués sur les territoires.

Je vous parle brièvement d'un des événements phare qui sera développé dans le rapport mutualiste : l'action « Engagés pour l'alimentation ». Je tiens à saluer tous les élus MSA qui se sont impliqués et mobilisés dans la Marne, les Ardennes et la Meuse. Six actions d'ampleur ont été proposées et ont touché près de 600 personnes. Ainsi, dans la Marne, des élèves de l'école de Vanault-les-Dames et les résidents de la MARPA ont partagé un repas intergénérationnel et convivial. Dans les Ardennes, des ateliers nutrition ont permis de sensibiliser le grand public sur le comportement alimentaire. Toujours dans les Ardennes, un goûter a été organisé à Eteignières à l'issue de la marche à l'initiative de l'association « Seniors Animons nos territoires » avec des produits locaux et la présence du food truck du centre social de Liart. Dans la Meuse, une grande marche avec un marché de producteurs locaux a été organisée à Vassincourt. Tous ces événements organisés simultanément du 1^{er} au 9 octobre dernier ont su mettre en évidence la force du réseau des élus MSA, bénévoles engagés pour le développement de leurs territoires et le bien-être des populations rurales.

Pour accompagner ses délégués, La MSA Marne Ardennes Meuse a investi dans la formation aux outils numériques, avec la mise en place de 17 ateliers pour vous permettre d'être à la pointe de la technologie. Nous avons également développé une application appelée « Web App » véritable mini réseau social pour les élus.

Pour clore ce rapport moral, je tenais à prendre quelques instants pour vous remercier tous, de tout cœur, pour votre implication et votre dévouement envers notre organisation. Votre travail acharné, votre engagement et votre soutien sont vraiment appréciés et ont permis à notre Institution de prospérer.

Plus largement, j'adresse au nom du Conseil d'Administration des remerciements à l'ensemble des collaborateurs de la MSA qui agissent, chaque jour, au service de l'ensemble des adhérents. J'y associe bien volontiers l'ensemble des membres de l'équipe de direction pour la disponibilité dont ils font preuve et pour la qualité des relations de travail que nous entretenons.

Encore une fois, merci de votre engagement. Grâce à vos efforts, nous avons pu atteindre de nombreux objectifs importants et continuer à fournir des services et des programmes de qualité à nos ressortissants. Nous sommes conscients que votre travail est souvent exigeant et que vous devez faire face à de nombreux défis, mais vous avez su faire preuve de persévérance et de détermination pour accomplir votre mission.

Sans plus attendre je laisse la parole à Frédéric CHINY le premier Vice-Président.
Je vous remercie de votre attention.

Frédéric CHINY revient sur l'intervention de Perrine VANDENBROUCKE (Enseignante chercheur à l'ISARA) l'an passé au sujet du changement climatique et des enjeux sur l'agriculture.

Au cours de cette intervention, j'avais posé la question suivante « Pourquoi ne parvenons-nous pas à dialoguer tant au niveau du monde agricole, rural et de manière générale ? ». Depuis un an, la situation s'est fortement dégradée dans la relation entre les gens. Pour preuve, les 6 derniers mois qui viennent de s'écouler ont démontré tout sauf du dialogue, de l'écoute, de la compréhension. Si on aborde les sujets sensibles comme l'eau, les produits phytosanitaires, ça dégénère très souvent par des actions ou des actes pouvant être violents. On se dit démocratiques, mais personne ne parle à personne. Et quand personne ne se parle, quand les spécialistes ne parlent pas, on se retrouve face à des écrans de TV ou un certain nombre d'extrémistes s'écharpent à longueur d'émission, sans connaître véritablement le sujet.

Je prends l'exemple de la forêt. Quand j'entends parler de la forêt dans les médias, je me dis « ce n'est pas possible » il en est de même pour l'agriculture et le monde rural en général. Il y a deux jours, j'ai assisté au Conseil d'Administration de l'association SOLAAL. Une intervenante a expliqué ce que sera le monde de demain en termes de besoins alimentaires, de mouvements de population qui se produiront en indiquant qu'il y aurait 70 % de la population qui résidera dans les villes d'où l'importance de la souveraineté alimentaire. Si une crise survient, à la campagne, on trouvera toujours le moyen de se nourrir. Par contre, les 70 % qui vivront dans les villes se trouveront dans une situation difficile.

Aujourd'hui, j'ai envie de faire un vœu. Bientôt nous allons entamer la grande campagne électorale MSA. Au-delà de se présenter et d'être élu ou pas, c'est aussi un formidable moment pour échanger, partager, écouter. Nous avons la chance de couvrir 3 départements, d'avoir 3 collèges, des dizaines d'entreprises diverses et variées qui représentent l'ensemble du monde rural. Je souhaite lors de ces élections qui vont débiter et qui vont permettre, à partir de septembre 2023 jusqu'au printemps 2025, de vous rencontrer et bien j'espère que, pendant ces 18 mois, les gens se parleront plus, s'écouteront plus expliqueront leur situation.

Je souhaitais juste profiter de cette tribune pour vous encourager toutes et tous à dialoguer, échanger et faire que l'on puisse tous vivre ensemble en milieu rural. Je vous remercie.

Temps d'échanges : cette année des questions ont pu être posées en ligne en amont de l'Assemblée Générale.

1^{ère} question : qui porte sur l'accessibilité des services de la MSA (agences, accueil téléphonique) ainsi que sur les délais de réponse. Anne DAL MOLIN répond à cette question. Concernant l'accessibilité, le partenariat engagé avec les France Services permet à la MSA d'être présente sur tous les territoires y compris les plus éloignés. Afin de répondre au mieux aux besoins de nos assurés, une évolution dans les modalités d'accueil a été entreprise. Elle permet d'harmoniser les jours et les heures d'ouverture et offre la possibilité de prendre des rendez-vous plus fréquemment et plus facilement. Pour ceux qui le veulent et qui le souhaitent, la digitalisation va continuer son développement. Ce canal permet la traçabilité des contacts et l'obtention d'une réponse plus rapide. Bien évidemment, l'accueil téléphonique et l'accueil physique restent en place et sont, aujourd'hui, tout à fait performants dans l'organisation.

2^{ème} question : suite au changement de RIB de la MSA, quelles sont les conséquences pour les adhérents ? Anne DAL MOLIN explique que ce changement de RIB fait suite à un marché public qui a été passé en début d'année 2023 et qui a occasionné le changement de banque. Aujourd'hui, l'intégralité des opérations de changement sont sans impact pour toutes les personnes qui perçoivent des prestations (fait de façon automatique) et pour celles qui ont choisi l'option « prélèvement ». Une opération est à réaliser lorsque l'option « virement » a été choisie. Des informations ont été adressées dans l'espace privé ou par courrier à tous les assurés afin de les tenir informés de ce changement de RIB.

3^{ème} question posée par Jean-Pierre MABILLON. Etienne HAMAIDE la reprend mot pour mot « *Pour rappel, j'attends toujours les réponses à mes questions sur le coût des mauvaises décisions du Président MENNESSON et de son espèce de Directeur. Qu'est devenu le Directeur Adjoint de la MSA dont nous n'avons plus de nouvelles ? Pourquoi tant de bureaux locaux ferment ?* ». Jean-Marc PILARD prend la parole et indique qu'il ne reviendra pas sur les termes employés dans les questions. Pour la première, les réponses ont été maintes fois apportées. Il invite Jean-Pierre MABILLON à saisir les services compétents afin de « gérer ses obsessions ». Concernant la seconde question : l'Assemblée Générale n'est pas un lieu où l'on peut débattre des questions de personnel. Enfin, pour la troisième question, Jean-Marc PILARD répond qu'aucune agence n'a été fermée.

Pascal TURQUIER fait part à l'assemblée de sa satisfaction auprès de la MSA. Lors des différents épisodes de crise : aléas climatiques, crises diverses, la MSA a toujours été présente afin d'accompagner au mieux ses ressortissants. Grâce à la mobilisation de tous, il est possible d'accompagner les agriculteurs en difficulté. Le travail accompli a été exemplaire et Pascal TURQUIER tient à féliciter la MSA Marne Ardennes Meuse.

Pierre BURGUIN, délégué du 2^{ème} collège en Meuse et Président d'une CODECOM. Comme évoqué précédemment, les Frances Services vont améliorer les choses en termes de permanence. Au sujet de la relation téléphonique, je souhaiterais pouvoir disposer d'un référent accessible qui puisse répondre rapidement et facilement, lorsqu'un agent de la CODECOM téléphone.

A l'issue de ces échanges, il est procédé au vote du rapport moral. En l'absence d'observation, le rapport moral est approuvé à la majorité moins une voix contre.

Afin de mettre à l'honneur l'engagement et le talent des délégués MSA. Jean DEVIE, Vice-Président de l'Echelon Local de Signy l'Abbaye témoigne pour présenter son engagement dans l'association « Les passionnés du Cheval de Trait Ardennais ».

RAPPORT MUTUALISTE

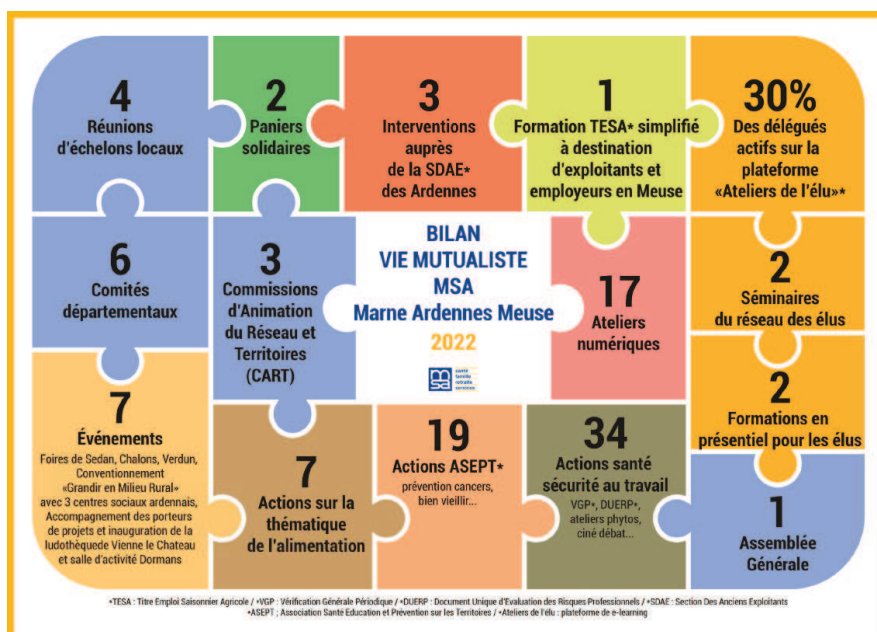
Christelle CHAMPENOIS, Présidente de la Commission de l'Animation du Réseau et des Territoires, présente le rapport mutualiste de l'année 2022.

Pour débiter sa présentation Christelle CHAMPENOIS rappelle la définition du mutualisme : « Décision collective autant que l'initiative individuelle. C'est l'engagement quotidien de milliers d'élus, femmes, hommes, bénévoles au service d'une protection sociale de qualité ».

La MSA est le seul régime de Sécurité Sociale à avoir un fonctionnement mutualiste impliquant ses adhérents. Cette démocratie participative se traduit par des décisions et des actions de proximité associant les représentants élus. Les 4 grandes missions du délégué MSA :

- Relais entre la MSA et ses adhérents
- Participation à des projets locaux en mettant en place des actions qui associent adhérents, habitants et partenaires
- Représentation de la MSA au plan local en participant à divers événements (foires, Assemblées Générales, Chartes ...)
- Ensemble : faire vivre le mutualisme

Ce que je vais vous présenter n'est que le résultat de votre travail, de vos propositions et de vos besoins. Nous avons la chance que la Vie Institutionnelle de la MSA nous aide et nous pousse à mettre en place des actions et ainsi maintenir le lien social autour des questions qui préoccupent le monde rural. Comme vous pouvez le constater, les actions menées en 2022 ont été nombreuses :



Je vais vous présenter, plus particulièrement, les actions sur le thème de la Santé Sécurité au Travail, thème de cet après-midi.

Vérification des Engins de Levage : 168 engins vérifiés sur 17 sessions.

Ateliers phytos et ma santé : le 7 juin 2022 à Bouvellement : je propose à Virginie DEGLAIRE, Présidente de l'Echelon « Cœur Ardennes », de présenter cette action qui a été mise en place suite à une décision collective des élus de l'Echelon Local.

4 ateliers pour informer sur les risques pour la santé liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et apporter des solutions de prévention :

- atelier « santé » : animé par le Dr Sophie BADEROT, Médecin du Travail à la MSA,
- atelier « témoignage » : avec le témoignage d'un agriculteur touché par une maladie reconnue professionnelle en lien avec l'utilisation de produits phytosanitaires,
- atelier « prévention » animé par Benoît SAUVAGE conseiller prévention à la MSA et Aurélien LEMINEUR conseiller VIVESCIA,
- atelier « pratique » animé par Vincent BERTRAND, exploitant agricole, et Martin BRICHOT conseiller à la Chambre d'Agriculture des Ardennes.

Des chefs d'exploitations, des salariés mais aussi des élèves du Lycée Agricole de Saint-Laurent étaient présents, soit environ une quarantaine de participants. Echanges d'expériences et échanges intergénérationnels qui se sont révélés très intéressants. Une visite de l'exploitation de Vincent BERTRAND, l'essai d'EPI ont eu lieu au cours de cette journée. Pour conclure, un déjeuner a été pris en commun. Grande satisfaction des participants, moment très convivial. Cette action a fait l'objet de la parution d'un article de presse dans le BIMSA ce qui a permis de mettre le rôle de l'élu en valeur.

DUERP : 1 seule réunion en 2022 dans l'attente du nouvel outil mis en place en 2023. Christelle CHAMPENOIS invite les agriculteurs à mettre à jour ce document pour leur sécurité et leur bien-être au travail.

En 2022, tous les délégués ont été conviés à 4 sessions «ESOPT virtuel » (ESOPT : Et Si on Parlait du Travail). La MSA proposait aux exploitants et salariés agricoles de comprendre les liens entre leur activité et leur santé physique et mentale. Cette démarche les aide à débattre et à analyser leur activité professionnelle pour trouver des améliorations possibles sur leur exploitation. Je demande à Corinne SELOSSE, vice-présidente de l'Echelon Local « Région de Châlons en Champagne » de témoigner suite à son visionnage de ces vidéos.

Corinne SELOSSE : depuis des années la MSA met en place des actions pour ses adhérents dans le cadre de la prévention de la lutte contre le mal être au travail. Des petites vidéos ayant pour objectif de comprendre les facteurs de risques de suicides chez les exploitants agricoles ont été présentées aux délégués. J'ai trouvé ces petits films incroyables. Ils reflètent le mal être au travail dans le monde agricole avec des propositions de solutions à la clé. Très peu de personnes les ont visionnées. Je vous invite vraiment à le faire.

Pour ma part, j'ai tout de suite compris que la commission des viticultrices avait un rôle primordial à se rallier afin d'adapter et d'élargir ce projet aux viticulteurs champenois. Nous avons de plus en plus de difficultés dans le monde viticole au sujet du mal être au travail qui touche aussi bien les salariés que les chefs d'exploitations. Nous avons l'image du monde du champagne prestigieux avec un foncier important, le monde viticole va très bien avec de bonnes ventes de champagne dans le monde entier c'est pourquoi nous n'avons pas le droit de nous plaindre. On se retrouve bien souvent dans le déni et on poursuit l'activité « tête baissée en souffrant ». Un viticulteur aura du mal à avouer sa détresse face aux difficultés financières dues aux variations des rendements avec des conséquences sur l'équilibre économique de l'exploitation. La difficulté de recrutement, la difficulté liée à la pénibilité au travail, la difficulté pour trouver un repreneur sur les exploitations peuvent engendrer des situations de mal être. Le travail, toujours plus conséquent, et l'âge de la retraite repoussé concourent également à ce mal être.

Après 2 rencontres avec l'équipe de la MSA nous avons établi un calendrier de réalisation sur l'accompagnement « Cultivez son bien-être au travail » spécial viticulture 2023/2024 afin de travailler en amont sur les difficultés rencontrées. Notre travail commencera le 3 octobre 2023 sur le thème de l'implication d'être exploitant. Une dizaine de réunions seront organisées et un bilan sera réalisé en mars 2024 sur les apports de la démarche et les efforts sur le poste de travail. La commission des viticultrices s'est vraiment inspirée par ces travaux pour lutter contre ce fléau. La MSA joue un rôle majeur dans le pilotage de cette démarche qui prendra tout son sens si tous les acteurs y contribuent.

Action commune sur l'alimentation qui a eu lieu du 1^{er} au 9 octobre 2022 : action nationale MSA. Des actions (marchés, marché de producteurs locaux ...) ont été organisées sur les 3 territoires de la MSA Marne Ardennes Meuse et ont remporté un franc succès.

Christelle CHAMPENOIS conclut en faisant un point sur le site MSA « Elus pour les territoires » qui présente toutes les actions proposées au niveau local mais aussi au niveau national. 2024 sera une année chargée : un travail important sur les futures élections 2024 sera à engager.

Etienne HAMAIDE remercie Christelle CHAMPENOIS. Il invite les participants à la table ronde « Ensemble sur les territoires » à rejoindre la scène auprès de Christelle CHAMPENOIS.

- Marie-Christine GEANT, Présidente du Centre Social de Vouziers FJPCS la Passerelle
- Nadine PEUREUX, Vice-Présidente de la CODECOM Argonne-Meuse
- Timothée APPERT-COLIN, Exploitant Agricole à la Cheppe
- Caroline ISSENHUTH, Directrice de la MARPA de Vanault les Dames
- Nicolas PEROTIN, Président de la Chambre d'Agriculture de la Meuse

L'offre de service MSA regroupe un grand nombre d'associations proposant des prestations ouvertes à tous. Cette offre de service sur les territoires concerne aussi bien le domaine du service à la personne (téléassistance, garde d'enfants) que ceux proposés aux entreprises en passant par la formation professionnelle, l'insertion, l'activité économique etc ...L'idée de cette table ronde est de faire connaître les actions portées par la MSA en partenariat et de démontrer la proximité et la présence de la MSA sur les territoires ruraux.

Dans un premier temps, chaque participant va se présenter et échangera sur son expérience en tant que partenaire avec la MSA. Dans un second temps, chacun répondra à vos questions.

Marie-Christine GEANT, Présidente du Centre Social de Vouziers FJPCS la Passerelle. Centre social associatif de l'Argonne Ardennaise qui représente 1/4 du département des Ardennes. 17 000 habitants sur ce territoire avec une densité de la population de 12 habitants au km².

Centre social, type loi 1901, créé en 1966. Depuis, il n'a cessé de se renforcer et de se structurer face aux besoins de la population tout en gardant ses valeurs d'éducation populaire : développer le pouvoir d'agir des habitants.

L'association a développé des projets sur l'ensemble du territoire comme par exemple, l'action « Aller vers » il y a quelques années. Participation des habitants à la vie citoyenne « On ne fait pas pour faire, on essaie, on innove pour que les gens se sentent le mieux possible, pour faciliter leur vie sur un territoire ultra rural ».

Pour information, il existe sur le territoire un espace France Services géré par la CODECOM pour lequel la MSA met à disposition un poste d'agent d'accueil. Travail en complémentarité avec le Centre Social. Par exemple : café numérique itinérant du centre social (prise en main du numérique).

Caroline ISSENHUTH, Directrice de la MARPA de Vanault les Dames, Maire de Vanault les Dames.

Commune de 380 habitants, Vanault les Dames est située dans le Sud Est Marnais où est implantée une MARPA qui accueille 24 résidents.

Sur le territoire de la MSA Marne Ardennes Meuse, 5 MARPA ont été créées. La MARPA de Vanault les Dames a été la première à ouvrir ses portes en 1999 et la 83^{ème} en France. Aujourd'hui, 200 MARPA en France. La moyenne d'âge des résidents de la MARPA de Vanault les Dames est de 90,5 ans. La durée moyenne de séjour est de 4,5 ans contrairement à celle en EHPAD qui se situe

autour de 18 à 24 mois. Les résidents accueillis à la MARPA conservent une relative autonomie et le fait de les inciter à faire et de ne pas faire à leur place les maintient en pleine santé. Les résidents vivent dans des appartements qu'ils aménagent et meublent avec leurs affaires personnelles. 9 salariés à la MARPA accompagnent les résidents et leur assurent une sécurité 24h/24. Des services comme la restauration, des activités diverses sont proposés. Le but est de conserver une structure conviviale et familiale et d'individualiser au maximum l'accompagnement des résidents tout en étant à leur disposition mais aussi à celle des familles afin que ce lien familial perdure, clé de la réussite de l'accompagnement du résident jusqu'à la fin de sa vie.

Nicolas PEROTIN, Président de la Chambre d'Agriculture de la Meuse et agriculteur/éleveur sur une exploitation de polyculture élevage et lait dans le nord meusien.

La Chambre d'Agriculture représente pour la Meuse 2 700 exploitants agricoles répartis sur 1 900 exploitations. 8 500 salariés de l'agriculture, l'agro-alimentaire et la forêt.

L'action d'accompagnement de la Chambre d'Agriculture passe par l'installation et la transmission au travers des missions de service public, de prestations de service (accompagnement de projets) et d'accompagnement des personnes lors de sollicitation. Elle exerce également un rôle consulaire de représentations du monde agricole auprès des élus du territoire.

Nadine PEUREUX, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Argonne Meuse, maire de la commune de Boureuilles (120 habitants). La Com. Com Argonne Meuse est issue de la fusion de deux petites Communautés de Communes en 2017. Elle représente 7 300 habitants.

Timothée APPERT-COLLIN, exploitant agricole en polyculture élevage dans la Marne, installé en 2015. Administrateur des Jeunes Agriculteurs dans la Marne. Il rappelle le rôle des Jeunes Agriculteurs. Syndicat constitué de jeunes issus du milieu rural (exploitants, salariés et étudiants) qui souhaitent se concerter pour, dans un premier temps, se retrouver, améliorer leur quotidien, leur environnement et, dans un second temps, promouvoir l'installation en accompagnant les étudiants et/ou jeunes actifs à devenir « chef d'entreprise ». Les Jeunes Agriculteurs sont structurés au niveau cantonal, départemental, régional, national et aussi européen.

Pour les jeunes, l'image de la MSA s'arrête aux paiements des cotisations uniquement. Ils ne sont pas toujours informés de tous les autres services qu'elle peut apporter quel que soit l'âge de la personne. Un travail de communication, en partenariat, est à réaliser entre les Jeunes Agriculteurs et la MSA afin de les informer du rôle exact de la MSA mais aussi créer des projets ensemble.

Le récent partenariat avec la MSA a été mis en place à la suite d'un accident survenu dans les Ardennes il y a environ 4 ans. A la suite de cet accident, nous avons pu constater une certaine prise de conscience du risque. En effet, quand le chef d'exploitation n'est plus là, il n'y a plus d'exploitation. Des actions très simples à mettre en place permettent de protéger la personne salariée ou exploitante comme par exemple les vêtements visibles. L'intérêt de travailler avec la MSA sur ce sujet était de pouvoir créer des vêtements pratiques, fonctionnels, sécuritaires, durables et facilement utilisables. Ce projet a été mis en place dans les Ardennes en partenariat avec les OPA et il a été dupliqué dans la Marne. La MSA a réussi à communiquer auprès de tous ses adhérents pour leur permettre d'acquiescer ces vêtements et les faire bénéficier d'une participation financière. Les Jeunes Agriculteurs incitent vraiment les exploitants agricoles à s'équiper en vêtements visibles.

Christelle CHAMPENOIS : Nicolas PEROTIN, en tant que Président de la Chambre d'Agriculture de la Meuse, pouvez-vous nous expliquer ce que la MSA peut vous apporter et quels sont les enjeux de la Chambre d'Agriculture ?

Nicolas PEROTIN : avec la MSA, nous avons beaucoup d'occasions de nous rencontrer autour de diverses actions, mais ce matin, je vais mettre l'accent sur la prévention du mal être en agriculture. La parution d'un rapport national l'an dernier a démontré un taux de suicides alarmant, notamment dans le département de la Meuse. Auparavant, lorsqu'on abordait les difficultés en agriculture, on le faisait plutôt sous le volet d'une approche technique (commission prévention maltraitance animal) ou économique (dispositif REAGIR), ce qui bien évidemment laissait supposer que l'éleveur était en difficulté, mais sans réelle prise en compte du facteur humain. Le mal être est un sujet complexe. Les aléas climatiques, les difficultés économiques font que l'on peut vite se retrouver en difficulté. Certains ne rencontrent pas spécialement de difficultés économiques mais, à un moment donné de leur carrière, ils peuvent se sentir mal. Finalement, ce programme lancé sur le département et piloté par la MSA tombe au mieux car nous allons travailler sur l'essentiel : l'humain, en collaboration avec des professionnels de la santé. La première action à conduire est celle de la détection par la mise en place du réseau des Sentinelles (exploitants agriculteurs, maires, personnes ressources ...) qui ont pour rôle d'identifier des personnes susceptibles d'être en difficulté ou en phase morale difficile. Les

premières formations ont été dispensées. Au cours de ces formations, les « Sentinelles » ont appris à orienter les personnes vers les professionnels de santé. J'ajouterai que le mal être ne concerne pas uniquement les agriculteurs, les salariés, les conjoints d'exploitants peuvent aussi en souffrir.

Christelle CHAMPENOIS : merci. Le réseau Sentinelles on vous en parle souvent. N'hésitez pas à vous rapprocher des animateurs de la Vie Institutionnelle si vous êtes intéressé(e) ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, nous sommes à la recherche de volontaires !

Christelle CHAMPENOIS : je rappelle que vous êtes Vice-Présidente de la Com. Com. Argonne Meuse. Pouvez-vous nous expliquer quels étaient les objectifs du partenariat avec la MSA et quels furent les impacts pour les habitants de votre territoire ?

Nadine PEUREUX : je suis Vice-Présidente au niveau de la cohésion sociale et des associations. C'est au moment de la fusion des 2 Com. Com. que nous avons commencé à travailler avec la MSA, la CAF, le Département et l'ARS.

Nous avons été sollicités par la MSA au sujet du DSL (Développement Social Local) et par le Département avec le DST (Développement Social Territorial). Afin d'éviter des redondances et des réunions multiples, nous avons souhaité travailler tous ensemble et avons organisé des réunions avec les différents partenaires : l'EPCI, la MSA, la CAF, l'ARS et le Département.

Une charte d'une durée de 5 ans a été signée. Nous sommes allés au-devant des habitants et avons mené une enquête afin de connaître les besoins et les attentes des habitants « Jeunes et Familles » pour « Bien vivre en Argonne Meuse ».

Avec un camion (du Centre Social de Vouziers), nous sommes passés dans tous les villages pour enquêter. A noter que l'enquête a été élaborée par les différents partenaires et impulsée par le Travailleur Social MSA. Ensuite, nous avons embauché une coordonnatrice à la Com. Com. Nous avons récupéré les enquêtes et établi en bilan qui nous a permis d'identifier les besoins des habitants pour mettre en place des actions. Ces actions ont été mises en place sur plusieurs années. Au moment du COVID, nous avons poursuivi nos travaux et travaillé en visioconférence et des groupes de travail, composés de personnels, d'élus et d'habitants, ont été mis en place.

Les actions ont été mises en place en 2021. L'enquête a démontré un manque de place dans les garderies pour les enfants de 0 à 3 ans sur le secteur du Nord Meusien. Un travail a été engagé pour créer 1 ou 2 micro-crèches sur ce territoire. Dans la continuité du résultat de l'enquête, une Maison d'Assistantes Maternelles va ouvrir sur le secteur de Montfaucon.

Ces projets ont pu aboutir et/ou aboutiront grâce à la charte et au travail collectif des 5 partenaires. L'enquête a permis d'être au plus près des besoins des habitants et de la réalité. Des actions sur le thème de l'alimentation ont également été proposées. L'intérêt d'une telle démarche est de travailler tous ensemble. Fin juin, une nouvelle charte sera signée avec les mêmes partenaires.

Christelle CHAMPENOIS : Caroline, je sais qu'il y a énormément d'enjeux entre la MSA et la MARPA. Pouvez-vous nous dire ce que la MARPA attend de la MSA ?

Caroline ISSENUTH : le label MARPA est un label de la CCMSA. La MSA accompagne tous les projets jusqu'à l'ouverture mais, rien ne s'arrête à l'ouverture. Des représentants de la MSA sont désignés pour siéger dans nos Conseils d'Administration. Un contrôle du label a lieu tous les 3 ans afin de garantir que le fonctionnement de la MARPA répond toujours aux critères du label et permet également de vérifier que la prise en charge des résidents et la gestion du personnel est bien conforme au concept MARPA.

Un dialogue permanent est nécessaire avec la MSA, c'est la raison pour laquelle l'Union Locale des MARPA a été créée en 2008/2009 de manière à instaurer un cadre juridique pour pouvoir travailler ensemble.

En 2009/2010, parution d'un livre issu des témoignages des résidents sur le thème « Qu'avons-nous fait de nos 20 ans ? ».

Un travail avec le service Santé Sécurité au Travail est en cours pour améliorer la qualité de vie au travail des salariés de la MARPA. Il faut être inventif sur ce sujet et l'adapter à notre secteur d'activités qui n'est pas le secteur d'intervention habituel du service Santé Sécurité au Travail de la MSA.

Christelle CHAMPENOIS : donc c'est vraiment le sujet entre la MSA et la MARPA : s'adapter, c'est surtout la SST qui est visée ?

Caroline ISSENUTH : c'est la première problématique. Les MARPA sont des établissements médico-sociaux au même titre que les EHPAD, une législation est donc appliquée. Aujourd'hui, on remarque un renforcement de la politique du maintien à domicile. Beaucoup de personnes sont dans la logique « une fois que je ne peux plus rien faire et que je ne peux plus rester chez moi, je vais en EHPAD ». Il ne faut pas oublier, qu'entre les deux, il y a des structures intermédiaires, dont les MARPA. On peut constater une concurrence féroce, voire agressive, des structures commerciales qui s'implantent « résidence seniors » mais qui n'ont pas du tout la même philanthropie que les MARPA et qui ne proposent pas le même cadre de vie aux résidents. La MSA doit nous accompagner sur ce sujet : « Comment rester visible sur un territoire face à la concurrence qui s'implante ? ».

Christelle CHAMPENOIS : 2 défis pour la MSA : le premier la SST et le deuxième la communication.

Christine GEANT : pouvez-vous nous expliquer vos besoins sur votre secteur ? Comment la MSA a pu vous aider ?

Christine GEANT : souvent, lorsque l'on parle de centre social, la vision qui en ressort est celle d'un centre social implanté en ville. Depuis plusieurs années, on constate qu'il convient d'organiser la vie sociale sur un territoire, y compris un territoire rural en allant auprès de la population pour voir comment les gens vivent, ce que l'on peut leur apporter et comment, tous ensemble, on peut rendre la vie plus douce sur un territoire.

Avec notre association, nous avons mis en place des tas de projets allant de la petite enfance jusqu'au réseau de visiteurs bénévoles pour les personnes âgées. Toute une stratégie a été développée avec l'intercommunalité. Il n'y a pas grand-chose sur nos territoires mais si on travaille tous ensemble, nous pouvons réaliser de belles choses créatrices de lien et de vie sociale.

Notre centre social est agréé avec la CAF mais nous constatons que les collaborateurs de la MSA sont au plus près de nos projets. Ensemble, nous avons imaginé des projets au regard des besoins. Nous avons eu la chance d'être retenus dans le cadre du projet « Inclusion et ruralité » piloté par la MSA qui nous apporte un regard professionnel. Un chantier d'insertion a été créé. Son but : remédier aux problèmes de mobilité sur le territoire. Le COPIL regroupe des chauffeurs de bus, de taxis : ce qui démontre l'importance du « faire ensemble » pour le bien du territoire sans se mettre en concurrence.

Lorsque nous réalisons des animations de territoires, les professionnelles de la MSA sont là pour mettre en avant, repérer les difficultés et emmener les gens sur d'autres thématiques, telles que l'accès aux soins par exemple. Les collaboratrices de la CAF sont moins disponibles et il est plus difficile pour elles de venir sur un territoire rural. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire Gina LAPLACE qui est toujours présente et qui nous a particulièrement soutenu lors de la remise « Appels à projets jeune » au niveau national au SIA au mois de février.

La convention « A plus dans le bus » entre le Centre Social et la MSA a été signée. Objectif : espace de vie sociale itinérant. Phase de test sur 3 ans.

Christelle CHAMPENOIS : le résumé de ces témoignages est le « tous ensemble ». Beaucoup de choses qui se réalisent et la MSA apporte le lien social qui est très important dans notre ruralité. Avez-vous des questions ?

Jérôme GRIVOT, 3^{ème} collège Marne. Pensez-vous que la MSA soit suffisamment reconnue pour ses actions sur les territoires ruraux ou seulement comme un « collecteur de fonds » ?

Nadine PEUREUX : je peux répondre pour l'Argonne Meuse. La MSA, sur le territoire, ce n'est pas qu'un collecteur de fonds. La MSA c'est un partenaire qui est là pour améliorer les conditions de vie des territoires ruraux et créer du lien social.

Jérôme GRIVOT : je suis d'accord mais, est-ce que la MSA peut dire exactement ce qu'elle fait ? N'y a-t-il pas un problème de communication ? Je citerais comme exemple le pack installés, les aides qui peuvent être accordées au niveau de la Santé Sécurité au Travail et la communication autour des outils (DUERP). Beaucoup ignorent qu'elles existent. Un travail de communication est à réaliser, en lien avec les OPA. Enfin, une remarque concernant le congé paternité : il n'est pas toujours facile de trouver un salarié dans le cadre du remplacement et une certaine souplesse pourrait être apportée en termes de délais.

Pascal TURQUIER, de la Chambre d'Agriculture des Ardennes, souhaite ajouter que lors d'un évènement familial douloureux, le travailleur social de la MSA l'a accompagné, pas seulement sur le volet social mais sur le plan de l'humain, ce qui s'est révélé très important dans ce moment difficile.

Christelle CHAMPENOIS remercie les participants et espère que ces différents témoignages ont permis de faire connaître une partie des actions que la MSA peut mettre en place sur les territoires.

Pour poursuivre, Etienne HAMAIDE invite Bernard BOUQUET, référent formation du Conseil d'Administration, à rejoindre la scène. En effet, cette année nous souhaitons remercier les délégués les plus investis et, pour cela, nous organisons, au cours de cette Assemblée Générale, une remise de prix. Bernard, peux-tu nous en dire plus ?

Bernard BOUQUET : cette remise de prix portera sur les efforts de formation des élus. Je vais vous donner quelques commentaires sur ce sujet.

La formation est un axe fort de notre mandature. Elle a pour objectif « d'outiller » les délégués dans leur mission :

- assurer le relais entre la MSA et les adhérents,
- participer à des projets locaux,
- animer la vie mutualiste,
- représenter la MSA.

Pour y parvenir, un catalogue de formation à destination des élus a été mis en place par la CCMSA ainsi que la plateforme « Ateliers de l'élu » au début de la mandature.

Cette plateforme propose des modules ludiques, courts (15 mn), séquençables dans le temps.

Vous pouvez travailler de chez vous, à votre rythme, la plateforme est ouverte 24 heures/24 7 jours/7.

Exemples de modules proposés :

- « Être à l'écoute de son territoire », pour apprendre à mieux inter agir avec le public, les partenaires rencontrés sur votre territoire.
- « Parler de la MSA » afin de mieux porter votre parole de délégué et de représentant des différentes situations.

Ces modules sont dynamiques avec des vidéos reprenant des exemples de réponse à apporter ; des conseils très utiles pour les échanges sont également dispensés.

Pour accompagner les délégués MSA dans l'utilisation de cette plateforme, notre équipe de la Vie Institutionnelle a animé des ateliers numériques. L'objectif national fixé par la Caisse Centrale, était qu'au moins 20 % des délégués utilisent cette plateforme. En Marne Ardennes Meuse, nous atteignons les 30 %. Je tiens à vous remercier de cet investissement. Sachez que de nouveaux modules sont venus enrichir la plateforme et d'autres seront prochainement disponibles. N'hésitez pas à vous connecter régulièrement pour profiter des nouveautés. Nous comptons sur la mobilisation des délégués déjà actifs sur la plateforme pour qu'ils se fassent relais de la facilité d'utilisation et pour ceux qui sont encore frileux, n'hésitez pas à solliciter les animateurs de la Vie Institutionnelle qui sont à votre disposition.

Pour cette remise de prix, nous allons donc récompenser les délégués de l'échelon qui a été le plus actif sur la plateforme les « Ateliers de l'élu » au niveau de la MSA Marne Ardennes Meuse. Il s'agit des délégués de l'échelon local du Barrois. 22 % des délégués de cet échelon local utilisent régulièrement la plateforme pour se former. Je les félicite. Un parapluie et une gourde MSA leur sont et/ou leur seront remis.

Etienne HAMAIDE : je laisse la parole à Jean-Marc PILARD pour clôturer la partie statutaire de notre Assemblée Générale.

Jean-Marc PILARD remercie Christelle CHAMPENOIS et les participants à la table ronde pour les échanges constructifs qui démontrent que « Seuls nous allons plus vite mais ensemble nous allons beaucoup plus loin ».

Ensemble sur les territoires n'est pas seulement une cohabitation de partenaires mais une unité pour répondre aux besoins des habitants des territoires ruraux. Merci à tous pour vos témoignages et j'ai bien compris, par certains messages, les marges de progrès qui restent à accomplir. Je vous invite à poursuivre ces échanges autour de vous et de promouvoir les actions portées sur nos territoires ruraux.

Je clos la partie statutaire de notre Assemblée Générale et j'invite Thierry MANTEN, 1^{er} Vice-Président de la CCMSA, à nous rejoindre sur scène.

INTERVENTION DE THIERRY MANTEN, 1^{ER} VICE-PRESIDENT DE LA CCMSA

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre invitation et c'est avec grand plaisir que je participe, au titre de la CCMSA, à votre Assemblée Générale.

Je souhaite débiter cette Assemblée Générale en remerciant l'ensemble des élus, administrateurs et délégués, les salariés et l'équipe de direction pour votre présence et votre mobilisation sur le terrain, au service de tous nos adhérents salariés et non-salariés.

Mesdames, Messieurs les élus, merci à vous en particulier pour les actions que vous menez sur vos territoires qui nous permettent d'accomplir notre mission de protection sociale au service du monde agricole et, plus globalement, du monde rural. Je pense en particulier :

- à la détection des personnes en difficulté, qui, trop souvent n'osent pas nous solliciter directement ; grâce à vous, nous pouvons alors déclencher les aides dont elles ont besoin (prestations sociales, PEC, aide à domicile, répit des aidants, etc ...),
- je pense aussi au rôle clé que vous avez auprès de nos adhérents en tant que relai d'informations et surtout d'orientation dans leurs démarches administratives ou vers les dispositifs d'accompagnement ciblés,
- merci également pour votre participation aux projets et actions déployées sur vos territoires telles que les actions de prévention santé ou solidarité. Je pense en particulier à l'action commune « Alimentation » menée en octobre 2022 et qui a mobilisé 20 000 participants sur plus de 350 actions partout en France, dont 7 pour la MSA Marne Ardennes Meuse. Un beau succès !

Présents sur tous les fronts, les crises suscitent également notre mobilisation. Qu'elles soient climatiques, économiques, ou sanitaires, la fréquence et les impacts de ces crises, ont nécessité de la part de la MSA de développer un véritable savoir-faire dans le soutien de ses adhérents.

Nous devons rester vigilants sur les difficultés que peuvent rencontrer les filières afin d'alerter les Pouvoirs Publics le plus rapidement possible. L'objectif est, ensuite, de faire preuve de célérité et de réactivité dans la mise en œuvre des aides,

Je citerai, à titre d'exemples, le dispositif exceptionnel de PEC résilience dans le cadre de la guerre en Ukraine, le dispositif validé par l'Union Européenne concernant l'épisode de gel d'avril 2021, le plan de soutien des agriculteurs touchés par la sécheresse en 2022, et celui de la filière porcine en proie à une crise conjoncturelle, sans oublier la crise aviaire.

Ces crises n'ont pas ralenti le rythme soutenu des réformes souhaitées par le Gouvernement ; en plus du reste, leur mise en œuvre mobilise du temps et de l'énergie des équipes. Citons pour rappel les dernières réformes en date :

- la loi Chassaigne 2 qui, pour rappel, concerne la revalorisation de la retraite des conjoints collaborateurs et des aides familiaux ainsi que la limitation à 5 ans du statut de conjoint-collaborateur,
- également la loi pour le pouvoir d'achat avec la revalorisation des pensions et des minimas sociaux, le versement de l'indemnité inflation à certains de nos ressortissants et la déconjugalisation de l'AAH,
- sans oublier les réformes à venir notamment sur les retraites telles que le calcul sur les 25 meilleures années des non-salariés agricoles à partir du 1^{er} janvier 2026, ainsi que la réforme nationale avec l'entrée en vigueur progressive de l'augmentation des "bornes d'âges" au 1^{er} septembre 2023.

Dans ce contexte exigeant, et malgré les contraintes qui pèsent sur les budgets et les effectifs, nous avons toujours été au rendez-vous de la mise en œuvre des politiques publiques et nous le resterons. Il en va de notre responsabilité et de notre crédibilité et ce grâce à l'implication de tous et notamment des salariés des MSA.

Ainsi, pour continuer à exercer notre mission de service public, de proximité et de qualité, la Caisse Centrale, que je représente aujourd'hui, ne cesse de défendre la pérennité de nos moyens humains et financiers.

A cet égard, il était indispensable, et nous l'avons obtenu des Pouvoirs Publics en octobre dernier, que le personnel puisse bénéficier de la revalorisation de 3,5 % de la valeur du point ainsi que d'un supplément d'intéressement de 200 euros.

Nous menons des échanges soutenus avec les Tutelles ; très concrètement nous avons demandé un budget complémentaire pour 2023 qui vise à compenser les effets de l'inflation sur les charges de fonctionnement et sur le pouvoir d'achat des salariés.

Nous mettons en place également un pilotage resserré des budgets pour optimiser la gestion et l'anticipation des dépenses dans un contexte contraint.

Et enfin, tous ensemble nous poursuivons une stratégie d'influence active via des rencontres parlementaires et des rendez-vous ministériels réguliers. Preuve de l'efficacité de nos actions à la fois nationales et locales, nous avons rencontré au SIA, le président MACRON, de nombreux ministres dont la première Mme BORNE, et nos ministres de tutelle de l'agriculture et de la santé, et plus d'une trentaine de parlementaires, ainsi que la Présidente de l'Assemblée Nationale.

Les défis de demain

Défi climatique, agro écologique, démographique, défi lié à l'alimentation mais également défi économique, sociétal et de l'innovation, l'agriculture connaît une véritable révolution.

Dans un contexte de profondes mutations, la MSA, plus que jamais se doit d'être au rendez-vous pour aider l'agriculture à relever ces enjeux et confirmer ainsi son rôle d'acteur majeur du monde agricole.

En agriculture, santé humaine, animale et environnementale sont inextricablement liées. A cet égard, nous avons opéré une refonte de notre stratégie santé en intégrant une démarche de santé globale avec des propositions très concrètes visant à améliorer la stratégie nationale de santé dans les territoires ruraux :

- renforcement de la prévention et de la promotion de la santé, lutte contre les inégalités d'accès aux soins, qualité du parcours de santé, autonomie des populations agricoles et rurales, âgées et en situation de handicap, soutien des aidants,
- les plans d'action, portés par la caisse centrale de MSA, sont coordonnés au niveau régional par les ARCMSA et mis en œuvre par les caisses dans les territoires,
- cette stratégie santé est également portée dans le cadre du Conseil National de la Refondation Santé (CNR) afin que la MSA soit pleinement identifiée comme un acteur à part entière de la mise en œuvre des politiques publiques de santé dans les territoires ruraux.

La mise en œuvre de façon efficiente de notre stratégie santé est portée par notre guichet unique :

- c'est un atout clé en matière de prévention, car il permet de repérer les adhérents les plus fragiles et éloignés du parcours de santé puis de les accompagner dans une approche globale professionnelle, sanitaire et sociale,
- à ce niveau également il s'agit de renforcer nos actions de prévention en poursuivant les actions en cours (Instants Santé, actions collectives seniors, dépistages organisés des cancers, ateliers nutritifs...) et en développant de nouvelles actions telles les Instants aidants pour proposer un accompagnement individuel sanitaire et social.

Vous le savez, les professionnels agricoles sont, de par leur activité, en première ligne des risques environnementaux avec un fort impact sur les risques professionnels.

En réponse, il s'agit pour la MSA de développer une démarche de prévention primaire concernant la conception et l'aménagement des lieux de travail, des matériels et des organisations. Cette démarche nécessite une montée en compétence des conseillers en prévention afin qu'ils puissent intégrer dans leur accompagnement des transitions, les différentes dimensions de la santé et promouvoir des méthodes et outils innovants en matière de prévention.

Dans une logique d'innovation et de prévention, le Conseil Scientifique de la MSA propose depuis 2020 un appel à projets de recherche qui apporte son soutien financier à des projets scientifiques notamment en lien avec l'exposition aux produits phyto ou encore les impacts des évolutions des pratiques agricoles sur la santé physique et mentale des professionnels.

La MSA est également impliquée dans le renforcement du repérage de risques émergents : évaluation, prévention et sensibilisation des risques professionnels biologiques, en particulier zoonotique, chez les travailleurs en contact avec les animaux d'élevage, la faune sauvage, les végétaux et l'environnement naturel.

Je ne peux pas parler de risques et défis sans évoquer le sujet du mal-être. Depuis l'annonce du programme de prévention du mal-être par le Ministre de l'Agriculture en novembre 2021, la MSA s'est fortement mobilisée dans sa mise en œuvre et notamment la structuration et la formation des réseaux sentinelles sur tout le territoire afin d'améliorer la détection des personnes en détresse. J'en profite pour saluer la MSA Marne Ardennes Meuse qui, en étant pilote sur les trois départements de la caisse, est fortement mobilisée sur cette problématique. La MSA a organisé la 2^{ème} rencontre des réseaux professionnels de l'accompagnement consacré au « *mal-être en agriculture : en parler et agir* » le 20 avril dernier à la Caisse Centrale.

A ce sujet, je vous informe que l'ancien député du Lot-et-Garonne, Olivier DAMAISIN a remplacé, le 29 mars dernier, Daniel LENOIR en tant que coordinateur national du programme.

Face à tous ces défis que doit relever l'agriculture, de multiples acteurs (institutionnels, associatifs...) interviennent sur les territoires. Leur nombre croissant et leur disparité entraînent souvent un problème de visibilité sur les dispositifs proposés pour accompagner les professionnels dans leur projet d'installation, de transmission et de transitions.

A la demande d'élus, nous allons proposer un module d'orientation qui permettra d'informer sur les dispositifs d'accompagnement de la MSA et également ceux des autres acteurs intervenants sur les territoires (échéance : 2^{ème} semestre 2023).

Ces ambitions, nous les portons dans le cadre des concertations régionales, auxquelles la MSA Marne Ardennes Meuse a activement participé, et nationales pilotées par le Ministère et les Chambres visant à élaborer le futur pacte et le futur projet de loi d'orientation et d'avenir agricole. Il sera soumis au Parlement au second semestre 2023. Dans ce cadre nous réaffirmons notre souhait de modification du Code rural (articles L. 722-1 et L. 722-5) qui permettrait l'affiliation au régime agricole des nouvelles activités (agriculture urbaine, élevage d'insectes, production d'énergie...) et, au-delà, dans le secteur agro-alimentaire.

Il s'agit également pour la MSA de sécuriser les affiliations « classiques » avec l'homogénéisation des règles afin que tous puissent bénéficier des avantages d'un régime professionnel unifié.

Protection sociale à hauteur d'hommes

La MSA propose à ses adhérents un modèle que nous pourrions qualifier de « protection sociale à hauteur d'hommes ». Cette proximité avec le monde rural et notre capacité à "aller vers" sont portés par les femmes et les hommes qui font le groupe MSA !

Le réseau MSA et ses 13 000 salariés bien sûr et une proximité qui se matérialise également par notre investissement dans le programme France Services qui permet de réinstaller les services publics au plus près des administrés. A ce jour, 79 Espaces France Services sont labellisés MSA, dont 2 pour la MSA Marne Ardennes Meuse.

Le réseau d'offre de services avec plus 210 associations qui permettent à la MSA d'intervenir au-delà de sa mission de service public au profit de l'ensemble du monde rural auprès des personnes âgées, du handicap, de l'insertion professionnelle, des familles. Preuve de notre ambition, l'ouverture de la 200^{ème} MARPA à Préfailles en Loire Atlantique, qui a été saluée au SIA par Jean-Christophe COMBE, Ministre des Solidarités. Et en visitant récemment votre MARPA située à Vanault-les-Dames, le Ministre a renouvelé son attachement à notre concept de maintien à domicile pour les personnes âgées.

Enfin, les près de 14 000 élus MSA, fer de lance de notre engagement sur les territoires : notre modèle mutualiste permet de « refabriquer » du commun et de « retisser » des liens dans une société fracturée par les crises. L'enjeu pour la MSA est de favoriser l'engagement et le renouvellement des générations dans la perspective des élections 2025. C'est par les élus actuels que nous réussissons à mobiliser de nouvelles énergies pour le mandat à venir. Ce sera le sujet des prochaines Journées Nationales organisées à Tours en octobre.

MSA 2030

Au préalable, nous devons sans attendre nous engager dans la construction du plan stratégique de la MSA pour la période 2025-2030.

Cette démarche MSA 2030 a été lancée avec des travaux qui associeront élus, réseau et CCMSA. Clé de voute de la négociation de la COG, elle doit favoriser la mobilisation des élus et des salariés de la MSA autour d'objectifs communs porteurs de nos ambitions, avec une feuille de route qui sera validée lors de l'Assemblée Générale 2024 de la CCMSA.

La MSA une Institution responsable, solide, dynamique et... d'avenir. Et je sais pouvoir compter sur vous et votre engagement.

CONCLUSION

Jean-Marc PILARD : notre Assemblée Générale touche déjà à sa fin.

En tant que Président de cette Assemblée Générale, je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude envers chacun d'entre vous pour votre présence aujourd'hui. Cette réunion annuelle a été un moment important pour notre Institution, nous permettant de faire le bilan de nos actions passées et de discuter des orientations futures.

Je tiens à nouveau à remercier Thierry MANTEN pour sa participation à nos travaux ce matin.

Je souhaite également remercier tous les intervenants qui se sont succédés au cours de la matinée pour nous faire partager leur engagement et leur attachement à notre régime de protection sociale.

Nous pouvons applaudir chaleureusement Etienne HAMAIDE, notre « animateur star du jour » qui a su à nouveau animer avec brio notre Assemblée Générale. Merci Etienne pour ta générosité et ton talent.

Je suis fier de constater les progrès réalisés par la MSA Marne Ardennes Meuse au cours de l'année écoulée. Grâce à votre soutien et à votre engagement, nous avons pu poursuivre notre mission d'accompagner nos adhérents dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Ensemble, nous avons travaillé sans relâche pour assurer la protection sociale et l'accompagnement nécessaire à nos agriculteurs, salariés et retraités.

L'Assemblée Générale a également été l'occasion d'échanger sur les défis auxquels nous sommes confrontés en tant qu'organisation et sur les opportunités qui s'offrent à nous. Les discussions constructives et les idées partagées lors de cette réunion témoignent de notre volonté commune d'améliorer constamment les services que nous proposons à nos adhérents.

Nouveauté cette année : nous avons souhaité mobiliser les présidents et vice-présidents d'échelons afin de réunir un plus grand nombre de délégués à l'Assemblée Générale.

Ainsi, chaque président ou vice-président a contacté les délégués de son territoire en complément des relances effectuées par l'équipe MSA. Pari réussi avec la présence aujourd'hui à Grinyland de 112 délégués.

Aussi je tenais à remercier les échelons qui se sont le plus mobilisés :

1- Signy l'Abbaye : 6 titulaires présents sur 9 : 67 % de participation

2- Cœur Ardennes : 8 titulaires présents sur 13 : 62 % de participation

3- Le Rethélois : 9 titulaires présents sur 18 : 50 % de participation

Le hasard fait qu'ils sont tous ardennais et je tiens à préciser qu'il n'y a aucun trucage.

J'appelle donc les présidents et vice-présidents : Claude PAVY, Jean DEVIE, Virginie DEGLAIRE, Jacky TASSOT, Martine RENTIER, Xavier GUILLAUME, Odile MOUCHET et Dominique DUPIRE à me rejoindre sur scène afin de les récompenser en leur remettant un panier garni.

Il nous manque Martine CARBON qui n'a pas pu venir à notre Assemblée Générale ce matin et s'en excuse.

Je profite de cette occasion pour vous dire que nous réfléchissons actuellement avec les membres du bureau sur l'organisation des différents temps dédiés aux élus. Nous souhaitons augmenter les temps d'échanges entre administrateurs et délégués de proximité. La place du délégué est majeure pour la MSA. Il nous faut accentuer notre présence sur les territoires dans la perspective des élections MSA qui auront lieu en mai 2025.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous les salariés de notre Institution qui ont travaillé dans l'ombre pour proposer aujourd'hui une Assemblée Générale originale et de qualité.

Il me reste à vous souhaiter un excellent déjeuner dans ce cadre de verdure autour d'un repas préparé par les équipes de Grinyland.

Etienne HAMAIDE : merci à toutes et à tous, je vous invite à rejoindre la salle de restauration afin de partager ensemble le déjeuner où une petite surprise vous attend. Pour les personnes qui assistent aux ateliers prévention SST cet après-midi, rendez-vous à 14h00, pour les autres personnes, bon retour à tous.

Le Président PILARD déclare close l'Assemblée Générale.

Le Président,



Jean-Marc PILARD

La Secrétaire,



Anne DAL MOLIN

Didier RIES



Délégué 1^{er} collègue Meuse

Armelle COULANGES



Déléguée 2^{ème} collègue Ardennes

Jérôme GRIVOT



Délégué 3^{ème} collègue Marne